



AGENCE BENINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la procédure de recrutement de deux (02) Conducteurs de Véhicules Administratifs (CVA) au profit de l'Agence béninoise pour l'Environnement (ABE), il est porté à la connaissance des personnes intéressées que les dossiers de candidature seront reçus pour une période complémentaire à compter de la date de publication du présent avis.

• **Compétences professionnelles requises**

- avoir le niveau d'étude CEP ou équivalent ;
- être titulaire d'un permis de conduire B ;
- justifier d'une expérience de cinq ans dans la gestion et la conduite de véhicule ;
- disposer d'un permis D et avoir une notion sur la mécanique automobile des véhicules tout-terrain (4 x 4) serait un atout.

• **Aptitudes et qualités**

- être de nationalité béninoise ;
- avoir trente-cinq (35) ans au maximum au 31 décembre 2026 ;
- être rigoureux, méthodique et organisé ;
- avoir une bonne capacité à travailler en équipe et sous pression ;
- avoir une très bonne connaissance des règles de maintenance des véhicules, la déontologie de conducteur de véhicules administratifs.

• **Attributions**

- Assurer les déplacements du personnel en mission sur le terrain ;
- tenir à jour quotidiennement le livret de bord du véhicule et assurer un suivi périodique des principales dates relatives à la mise en conformité administrative et technique du véhicule (vidange, assurance, visite technique) ;
- assurer l'entretien quotidien du véhicule : nettoyage, vérification des paramètres du moteur et des accessoires (carburant, huile, eau, pression des pneus, etc.) selon les normes établies et prendre les mesures appropriées si besoin ;
- détecter tout dysfonctionnement du moyen roulant et signaler les réparations nécessaires ;
- assurer l'entretien systématique du véhicule avant et après les missions ;
- suivre les instructions spécifiques, les procédures et normes pour une utilisation efficiente et sans dommage du véhicule, ainsi que pour le confort et la sécurité des passagers.

• **Constitution et dépôt des dossiers de candidature**

Les candidatures doivent être constituées des pièces ci-après :

1. une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ABE ;
2. un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il dispose des compétences, aptitudes et qualités requises, avec mention de deux références professionnelles qui pourraient éventuellement être consultées, pour avis ;
3. les copies des versions originales des diplômes et attestations justifiant les déclarations figurant dans le CV ;
4. une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
5. une copie de l'extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

Les personnes intéressées devront soumettre un dossier de candidature adressé au Directeur Général de l'ABE, sous pli fermé avec la mention « **Candidature au poste de Conducteurs de Véhicules Administratifs: A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature** », tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au Secrétariat de l'Agence béninoise pour l'Environnement ; Quartier Fidjrossé Fiyégnon 03 BP 4387 Cotonou ; Rue : 12537 ; E-mail : abe.infos@gouv.bj.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au ...26... octobre 2026 à 17 Heures.

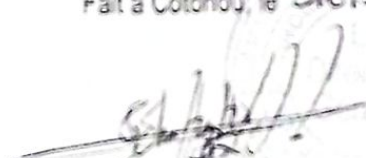
• **Etapes du recrutement**

Le processus du recrutement se fera en deux étapes à savoir :

- l'examen des dossiers de candidature reçus en vue de la présélection ;
- l'entretien d'évaluation des compétences des candidats présélectionnés.

NB : Seuls les candidat (e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la phase d'entretien.
L'Agence se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis de recrutement.

Fait à Cotonou, le 16/10/2026



Jean DOSSOUMOU
Directeur Général